

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Riedisheim (68400)

Réponses de Loïc Richard, au nom de la liste « AGIR AUJOURD'HUI »

– le 09/03/2020 à 21:09 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je suis indécis-e

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Notre projet consiste à amorcer un premier mandat pour une transition urbaine et environnementale à Riedisheim. Cette transition sera dotée de 1,3 millions d'euros/ an sur 6 ans. 1,8 millions seront fléchés vers la transformation de la voirie avec l'ambition de donner toute sa place aux mobilités douces.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum fois par an.

Une adjointe chargée de la transition environnementale sera secondée d'un conseiller délégué aux mobilités.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum fois par an.

Cet organe est en place, et il convient de le faire vivre dans un esprit constructif de coopération.

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Ainsi que les élus...

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Avenue Dollfus, rue d'Alsace, rue Bartholdi

Sur les rues/avenues fréquentées et larges, il est impensable de ne pas faire une place aux mobilités douces...

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Indiquer le temps de parcours à vélo pour relier des bâtiments, écoles, gare, zone de commerces...

A travailler en COPIL vélo.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Piste cyclable avenue Dollfus qui se prolonge Avenue de Riedisheim à Mulhouse.

Travailler les itinéraires cyclables de notre commune n'a de sens que s'ils sont connectés avec ceux des villes voisines, au premier rang desquelles figure Mulhouse.

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Les compétences relevées sont du ressort de l'intercommunalité. Il convient donc de défendre auprès de M2A une politique ambitieuse au niveaux des mobilités. ce point figure dans notre Pacte municipal.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Êtes vous prêt à donner la priorité au vélo dans les rues commerçantes = Vélo-Rue (rues de Mulhouse, Générale de Gaulle, Poincaré, Paix, Alliés), ce qui coûte peu au regard des pistes cyclables séparées des trottoirs et de la voiture ?

Un plan de circulation vélo doit se concevoir dans un ensemble. C'est le point de départ de notre démarche. Ce travail doit se concevoir avec les habitants, les commerçants et les associations, en s'inspirant des expériences d'autres villes.

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous préconisons de rééquilibrer l'usage de la voirie pour que chacun y trouve sa place.

Action n°11 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse Proposition de vélo-rue dans la rue de Mulhouse par exemple.

Le concept de vélo-rue est très récent en France. Un bilan doit nous éclairer sur la pertinence des choix à opérer en la matière.

Action n°12 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. rue Dollfus, rue d'Alsace, rue Bartholdi pour que les vélos retournent sur la route en toute sécurité.

Les points noirs seront traités en priorité. En l'absence de possibilités d'aménagements dédiés, les 30km/h restent une option utilisable.

Action n°13 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Réduire le trafic automobile par 2 en 5 ans

Cette dimension doit être intégrée au nouvel écoquartier

Action n°14 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

En particulier, les sas sont très simples à réaliser, pourtant il arrive encore qu'ils ne soient pas intégrés dans les travaux de rénovation des voiries.

Action n°15 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment En passant la ville à 30 km/h, les double-sens cyclables sont généralisés, et beaucoup de panneaux n'ont plus lieu d'être.

Action n°16 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Plateau piétonnisé aux abords de toutes les écoles maternelles et primaires, si intégré dans un schéma cohérent de circulation

réflexion à intégrer au travail sur le plan de circulation

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°17 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux abords des arrêts de bus, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Le déploiement de stationnements vélos sécurisés est intégré à notre Pacte municipal.

Action n°18 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Veiller à positionner les arceaux correctement pour qu'ils soient utilisables.

idem point 17

Action n°19 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Grâce au programme Alvéole, soutenu par l'état qui finance 60% de la réalisation.

A intégrer aux réflexions et au cahier des charges de l'écoquartier.

Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°21 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

A intégrer au plan pluriannuelle de réfection des voiries.

Action n°22 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Déjà intégré, veiller à son application

Veiller à maintenir les obligations existantes lors de la rédaction du futur PLU i de M2A

Action n°23 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

En fonction des besoins identifiés.

Action n°24 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

L'aide à la location de vélos à assistance électrique serait davantage à favoriser.

Action n°25 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Location de VAE, Médiacycles

Idem réponse 24

Action n°26 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

En cas de sollicitation.

Promouvoir une culture vélo

Action n°27 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Formation des écoliers de CM2 à l'autonomie à vélo pour se mettre en conformité avec le programme Savoir Rouler pour 2021.

La jeunesse est l'une de nos priorités. Nous souhaitons favoriser l'usage des transports alternatifs en initiant les jeunes aux transports collectifs et la même logique doit être appliquée pour les déplacements doux. Il est regrettable que le plateau d'initiation aux 2 roues qui existait en 2014 près du COSEC ait été recouvert par un programme immobilier.

Action n°28 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Cela doit se travailler dans le cadre d'un projet pédagogique en lien avec les écoles.

Action n°29 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Nous ne ferons jamais aussi bien que notre regrettée Maire Monique KARR, dont c'était le moyen exclusif de déplacement. Mais nous devons nous efforcer d'aller dans ce sens, pour ceux qui le peuvent.

Action n°30 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

C'est pour nous tous une évidence.

Action n°31 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°32 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Mis en place, à ma connaissance.

Action n°33 : je ne m'engage pas

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Le développement des vélos bus n'a de sens que si auparavant on a formé les scolaires au déplacement autonome à vélo.

Une expérience de pédibus a été menée, il y a de nombreuses années à Riedisheim, mais son succès a été limité. Ce type de démarche nécessite une action citoyenne forte. C'est un sujet à discuter avec les associations de parents d'élève dans le cadre de la commission scolaire.

Action n°34 : je m'engage

Adopter l'éco-conditionnalité pour les autorisations d'occupation de l'espace public. Systématiser la surveillance de parking vélo près des événements organisés par la ville et autres manifestations.

Action n°35 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : Aider les entreprises de la commune à organiser leur plan vélo en référençant sur le site de la ville les associations pro-vélo et les intervenants bénévoles ou salariés capables de fournir de l'aide aux différentes questions des entreprises.

D'autant que le challenge "Au boulot j'y vais à vélo" est assez simple à organiser.

Commentaires généraux

Extrait de notre pacte 2020-2026 élaboré avec les habitants :

Des choix ont été opérés ces dernières années au détriment des mobilités douces et des transports collectifs. La rue de Mulhouse a, par exemple, été entièrement réaménagée sans réellement intégrer la circulation des cyclistes... Même si l'automobile reste indispensable pour se déplacer dans une commune comme Riedisheim, il est temps de nourrir une réflexion volontariste pour permettre aux solutions alternatives de se développer.

Nos propositions :

1. Participer à la prise en charge financière des abonnements SOLEA pour les collégiens et les lycéens de la commune pour soutenir l'utilisation des transports collectifs,
2. Co-élaborer avec les acteurs associatifs concernés, un schéma d'amélioration des pistes cyclables et des équipements (garages sécurisés, stations vélo cité),
3. Repenser le plan de circulation de la ville pour favoriser les déplacements doux et sécuriser les grands axes.
4. Défendre auprès de M2A, la nécessité d'élaborer une politique ambitieuse pour les mobilités collectives et alternatives,
5. Exiger de SOLEA la remise en place pérenne d'une desserte régulière du Haut-Point en bus et non de navette,
6. Soutenir l'effort de conversion du parc SOLEA vers des bus électriques,

Loïc RICHARD